

Orientation pour les approches de gestion de paysages dans les situations de déplacement en Afrique sub-saharienne

Étude de cas du Cameroun :
Expériences du site de réfugiés
de Garoua-Boulaï et communes
environnantes

Auteurs:

*André Ndzodo, Abdon Awono, Jolien Schure,
Guy Samson Belouné Biondokin, Sola Phosiso, Jared Gambo*

Octobre 2022



Orientation pour les approches de gestion de paysages dans les situations de déplacement en Afrique sub-saharienne Étude de cas du Cameroun

© 2022 CIFOR-ICRAF

Le contenu de cette publication est sous licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0), <http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>.

Orientation pour les approches de gestion de paysages dans les situations de déplacement en Afrique sub-saharienne Étude de cas du Cameroun. 2022. André Ndzodo, Abdon Awono, Jolien Schure, Guy Samson Beloune Biondokin, Sola Phosiso, Jared Gambo.

CIFOR-ICRAF: Bogor, Indonésie; Nairobi.

CIFOR

Jl. CIFOR,

Situ Gede Bogor Barat 16115

Indonésie

T +62 (251) 8622-622

F +62 (251) 8622-100

E cifor@cgiar.org

ICRAF

United Nations Avenue,

Gigiri PO Box 30677,

Nairobi, 00100

Kenya

T +254 20 7224000

F +254-20- 7224001

E worldagroforestry@cgiar.org

cifor-icraf.org

Remerciements

Ce travail a été soutenu par l'Union européenne à travers le projet *Governing Multifunctional Landscapes in Sub-Saharan Africa*, mis en œuvre par le Centre de Recherche Forestière Internationale (CIFOR) et ses partenaires. Les auteurs tiennent à exprimer leur gratitude à tous les intervenants qui ont contribué aux ateliers de consultation de l'initiative GLADS et aux échanges sur les interventions en cours dans le paysage. Nous remercions particulièrement le HCR, la FAO, l'OIT, le PAM, RDC, ASOPV, ADES, AIRD, JRS, MINEPIA, MINEPDED, MINFOF, MINADER, APCRE, SEGEF, AALORELD et les autorités traditionnelles, pour leur soutien et leur collaboration à l'égard du GLADS dans le site de de réfugiés de Garoua Boulai et des communes voisines, y compris Ngoura, Betare-Oya et Mandjou. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité des auteurs et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant les vues de l'Union européenne.

Table des matières

Introduction	6
Contexte	10
Méthodologie	11
Paysage représentant le site de réfugiés de Garoua-Boulaï et des communes voisines	12
Systèmes socio-écologiques	14
Multifonctionnalité et compromis	15
Disciplines/secteurs multiples	15
Participation.....	18
Durabilité	19
Conclusion sur les approches paysagères dans le site de Garoua-Boulaï et les communes voisines	21
GLADS dans le site de réfugiés de Garoua-Boulaï et communes voisines	24
Expériences dans le paysage en rapport avec les principes énoncés.....	26
Contributions aux principes/directives appliquées dans le site des réfugiés de Garoua-Boulaï et des communes voisines	26
Conclusion et recommandations	29
Annexes	31
Références	38

Sigles et abréviations

APCRE	: Action pour la promotion de la Création
ASOPV	: Association au Secours des Orphelins et autres Personnes Vulnérables
AFR.100	: Initiative pour la restauration des paysages forestiers en Afrique
DAEPIA	: Délégation d'Arrondissement de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
HCR	: Haut-Commissariat pour les Réfugiés
MINADER	: Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINEPDED	: Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et Développement Durable
MINAT	: Ministère de l'Administration du Territoire
MINDDEVEL	: Ministère de la Décentralisation et du Développement Local
MINFOF	: Ministère des Forêts et de la Faune
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
SEGEF	: Service pour la Gouvernance Locale, l'Environnement et les Forêts
WWF	: Fonds Mondial pour la Nature

Introduction

L'afflux de réfugiés associés aux populations hôtes et leur dépendance aux ressources naturelles, en termes de matériaux de construction, de bois de feu et diverses activités de subsistance, dépasse fréquemment la capacité de charge des écosystèmes naturels. Cela peut entraîner une dégradation des forêts, des terres et des sols et des pertes de biodiversité, ce qui peut provoquer des tensions avec les communautés d'accueil. Les réfugiés séjournant souvent pendant de longues périodes, le soutien à long terme aux moyens de subsistance des réfugiés et des communautés d'accueil est de plus en plus considéré comme essentiel lors des interventions humanitaires. Ainsi, pour apporter une solution à long terme à ce problème, une initiative portant sur la gestion intégrée de paysage a été mise sur pied (GLADS). GLADS est une initiative financée par l'Union européenne, dirigée par le CIFOR-ICRAF en partenariat avec des parties prenantes clés, pour élaborer des lignes directrices sur la mise en œuvre d'une approche intégrée du paysage dans les situations de déplacement. Malgré sa pertinence, l'approche intégrée du paysage n'a jusqu'à présent pas été systématiquement appliquée ou adaptée à un contexte d'accueil ou de déplacement de réfugiés. Les évaluations des impacts environnementaux et les options de gestion de l'environnement et des terres dans les situations de déplacement portent souvent sur l'échelle du paysage. Cela comprend, par exemple, la planification des sites et des implantations, et certains services comme l'approvisionnement en eau. La plupart des cas documentés illustrent des approches sectorielles qui reflètent en partie une approche paysagère lorsqu'on examine le contexte socio-écologique plus large et l'engagement avec les parties prenantes. Les interventions ciblées visent à améliorer les conditions de vie des réfugiés à court terme, mais contribuent également à assurer la durabilité à plus long terme des options de subsistance des réfugiés et des communautés d'accueil, ainsi que la résilience des écosystèmes naturels. Cependant, les cinq principes de l'approche paysagère semblent pertinents pour cibler les principaux résultats de « durabilité » économique, sociale et environnementale dans les contextes de déplacement :

- La « complexité des systèmes socio-écologiques » est mise en évidence dans de nombreux paysages d'accueil de réfugiés. L'afflux de

personnes dans une certaine zone exerce des pressions sur les services écologiques, crée de nouvelles relations sociales et entraîne la renégociation des revendications avec les communautés d'accueil et d'autres parties prenantes.

- La nécessité d'approches « interdisciplinaires et transdisciplinaires » dans la planification et la gestion dans divers secteurs est reconnue pour répondre aux besoins à plus long terme et à la durabilité dans les contextes de déplacement.
- Le principe des « fonctions et compromis multiples » est illustré par les multiples activités de subsistance signalées et la dynamique socioéconomique entre les réfugiés et les communautés d'accueil.
- « La participation et l'engagement des parties prenantes » semblent cruciaux dans la plupart des cas, avec de nombreuses parties prenantes différentes identifiées : les réfugiés ; la population locale ; les gouvernements locaux, infranationaux et nationaux ; les organisations humanitaires et de développement, internationales, donatrices et de recherche ; les ONG et universités ; et le secteur privé. L'efficacité de cette participation et de cet engagement contribue à la gestion et au suivi et nécessite un renforcement des capacités et une compréhension des perceptions des parties prenantes.

Un examen des outils et des lignes directrices a permis d'identifier les instruments pertinents, dont la plupart sont destinés à la planification et à la gestion de l'environnement. Deux cadres distincts se concentrent sur la gouvernance globale et la coordination pour la planification multisectorielle et l'engagement des parties prenantes. L'« approche intégrée du paysage dans les contextes de déplacement » présentée à la Figure 1 résume les principaux éléments de l'examen que les lignes directrices devraient refléter. Ce cadre a offert des orientations sur les éléments à conceptualiser davantage lors de l'élaboration conjointe de lignes directrices avec les principales parties prenantes sur la manière d'appliquer l'approche pour le développement durable et la résilience au niveau du paysage.

ÉCHELLE DU PAYSAGE



Figure 1. L'approche intégrée du paysage dans les contextes de déplacement (Schure et al., 2022, basé sur les principes de l'approche intégrée du paysage de Freeman et al., 2015).

Ce rapport sur le site de réfugiés de Garoua-Boulai résume les enseignements tirés de l'examen et des consultations sur la pertinence et l'applicabilité d'une approche paysagère dans les contextes de déplacement.



Photo: Axel Fassio

Contexte

Le contexte ayant favorisé cette étude est celui du besoin de la sauvegarde et de la résilience des écosystèmes naturels face aux tensions environnementales. En effet, cibler le développement durable et la résilience au niveau du paysage est de plus en plus reconnu comme un objectif viable pour surmonter les lacunes sectorielles et trouver des solutions par le dialogue avec les acteurs à plusieurs niveaux. L'approche conceptuelle paysagère a donc pour but de permettre une compréhension du concept de paysage. Cette compréhension ne peut être possible qu'à travers une exploration sélective et structurée de littérature dans le domaine écologique et environnemental. Au regard de cette abondante littérature, le paysage peut être conçu comme la meilleure entrée pour ouvrir le dialogue entre citoyens, sur les qualités – présentes et futures – d'un territoire. Il peut se concevoir comme le visage – l'apparence – d'un territoire, largement façonné par l'activité humaine bien diversifiée dans un contexte géographique donné. En clair, les paysages sont des systèmes spatiaux humano écologiques qui assurent une large gamme de fonctions appréciées par les êtres humains pour des raisons économiques, socioculturelles, religieuses et environnementales.

L'approche paysagère engage plusieurs parties prenantes, non seulement, pour concilier les objectifs sociétaux et environnementaux, mais aussi pour identifier et régir les concessions et les synergies potentielles pour une gestion durable et équitable des terres et des ressources naturelles, à l'échelle du paysage (Ros-Tonen et al. 2018). Sayer et al. (2013) indiquent que « les approches paysagères cherchent à fournir des outils et des concepts pour allouer et gérer les terres afin d'atteindre des objectifs sociaux, économiques et environnementaux dans des zones où l'agriculture, l'élevage, la chasse, la production du charbon, l'exploitation minière et d'autres utilisations productives entrent en concurrence avec les objectifs environnementaux et de biodiversité ». Le potentiel des approches paysagères pour répondre aux revendications concurrentes d'innombrables acteurs semble particulièrement pertinent pour les paysages accueillant des réfugiés. Pour approfondir la compréhension des enjeux et des interactions du site de réfugiés de Garoua-Boulai dont les ramifications s'étendent aux arrondissements environnants, une étude de cas a été prescrite.

En 2020, on comptait environ 300 000 réfugiés centrafricains dans des villes, des villages et des sites de réfugiés au Cameroun, du fait de la guerre civile et l'instabilité politique en RCA (Sarah et al. 2022). Ainsi, situé dans la zone de transition forêt-savane, le site de réfugiés de Garoua-Boulai intégrant les communes voisines, est une zone particulièrement sensible aux perturbations et à la fragmentation paysagère dues aux activités humaines, car la zone est partagée par différents groupes d'utilisateurs qui se font concurrence pour l'utiliser à diverses fins, notamment pour les activités agricoles et pastorales (Sarah et al, 2022). Cette dépendance à l'égard des ressources naturelles pour les matériaux de construction, le bois de feu et les activités de subsistance dépasse fréquemment la capacité des écosystèmes naturels sollicités. En revanche, la restauration des paysages dégradés à travers l'introduction des arbres à croissance rapide ayant une valeur économique, sociale, médicinale, culturelle et environnementale, avec une forte implication des personnes déplacées, devrait être un modèle salubre à long terme. L'initiative de produire des lignes directrices pour une gestion intégrée de paysages dans les contextes de déplacement s'inscrit dans cette logique. Il s'agit d'une initiative financée par l'Union européenne, dirigée par le CIFOR-ICRAF en partenariat avec des parties prenantes clés, pour élaborer des lignes directrices sur la mise en œuvre d'une approche intégrée du paysage dans les situations de déplacement. La pertinence de cette approche exige que toutes les parties prenantes fassent l'examen des actions menées pour pouvoir tirer des leçons de manière éclairée. Les travaux de terrain et des consultations lancés à Garoua-Boulai et à Bertoua, à la suite de la revue de la littérature, découlent de cette réflexion. La démarche adoptée visait l'identification de tous les acteurs intervenant dans le paysage afin de recueillir les informations et de procéder à l'analyse sur les données objectives. Les travaux menés sur le terrain avaient donc pour objectif de : (a) identifier les parties prenantes pour mener des entretiens avec les informateurs clés ; (b) relever les expériences et explorer le champ d'application des approches paysagères intégrées dans le site de Garoua-Boulai ; (c) réfléchir à la conception des directives/outils de paysage intégré dans une situation de déplacement. Le présent rapport vise à présenter les informations spécifiques au site, provenant de l'analyse documentaire et des rapports de travaux de terrain et consultations.

Méthodologie

La méthodologie mobilisée dans le cadre de cette étude de cas au Cameroun a tenu compte de deux étapes importantes, notamment l'analyse de la littérature grise et la consultation des acteurs de terrain.

Analyse de la littérature grise

L'équipe GLADS a mené une analyse de la littérature grise entre les mois de septembre 2021 et janvier 2022 à travers d'une part la littérature générale traitant du sujet, et d'autre part les outils publiés au cours des deux dernières décennies (2000-2021). L'approche de recherche structurée avec des chaînes de recherche clairement prédéterminées est appliquée à partir de :

- **l'analyse de la littérature générale sur l'application actuelle de l'approche paysagère et son applicabilité dans les situations de déplacement.**

Cette analyse a ciblé les comptes rendus historiques et actuels sur la façon dont les contextes biophysiques, socio-économiques et de gouvernance ont été pris en compte dans la gestion au niveau du paysage et les situations de déplacement. Nous avons rassemblé la littérature pertinente disponible à partir de l'année 2000 (et même plus tôt lorsque cela a été jugé pertinent) via les bases de données scientifiques de l'ISI Web of Sciences (articles), Google Scholar (livres et rapports) ainsi que des rapports non publiés. Les membres de l'équipe ont stocké 195 références (135 en anglais et 60 en français) après un examen rapide de leur pertinence par rapport au sujet de la recherche. Les références et les fichiers ont été stockés dans Mendeley pour une analyse de contenu suivant les thèmes de recherche.

- **l'analyse des outils et politiques disponibles traitant des aspects du paysage dans les situations de déplacement**

Nous avons collecté en ligne et en consultant des partenaires clés tels que le Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR), le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), WWF,

AFR100, des outils, des lignes directrices et des politiques pertinents à partir de l'année 2000 (et même plus tôt lorsque cela était pertinent). L'administration centrale et déconcentrée a été mise à contribution à travers notamment les autorités administratives de la localité (Sous-préfets) et les administrations sectorielles (MINFOF, MINEPDED, MINADER, DAEPIA).

- **l'analyse documentaire sur le site de réfugiés de Garoua-Boulai**

Les recherches en ligne et les contacts avec les partenaires agissant sur le terrain, notamment les communes (Garoua-Boulai, Ngoura, Betare-Oya et Mandjou), les chefferies traditionnelles (Sabongari, Ndokayo, Gado-Badzeré, Mandjou, Tongo Gandima), les organisations de la société civile (APCRE, ASOPV, SEGEF, associations des jeunes et des femmes), nous ont permis d'obtenir des informations pertinentes sur les paysages et les zones les plus affectées par la dégradation. Au terme de l'analyse, il apparaît que la plupart des localités du paysage soumis à notre étude sont fortement dégradées, connaissent une insécurité grandissante et présentent une économie en berne.

Consultations des acteurs intervenant dans le paysage ciblé :

À la suite de la revue de la littérature grise, la consultation des acteurs a eu lieu dans le site de réfugiés de Garoua-Boulai. Deux réunions consultatives ont été organisées successivement dans les villes de Garoua-Boulai et Bertoua. Celles-ci ont connu une participation importante des acteurs de terrain venant notamment des organisations non gouvernementales locales et internationales, des collectivités territoriales décentralisées, des partenaires au développement et de l'administration publique locale et nationale. Par la suite des interviews ont été réalisées auprès de ces partenaires pour mieux comprendre leur approche d'intervention dans la zone.

Paysage représentant le site de réfugiés de Garoua-Boulai et des communes voisines

Le paysage considéré pour cette étude intègre 4 arrondissements du département du Lom-et-Djerem partageant une bonne partie de ses limites avec la RCA (Figure 2). Ainsi, situé sur l'axe principal Bangui-Yaoundé, l'arrondissement de Garoua-Boulai accueille le plus grand nombre de réfugiés centrafricains.

Parallèlement, les arrondissements de Ngoura, Betare-Oya et Mandjou abritent davantage des réfugiés hors camp qui représentent finalement environ 70 % par rapport à ceux vivant dans le camp. Pour autant, la terminologie « site de réfugiés » prend la place de « camp de réfugiés » dans ce rapport.

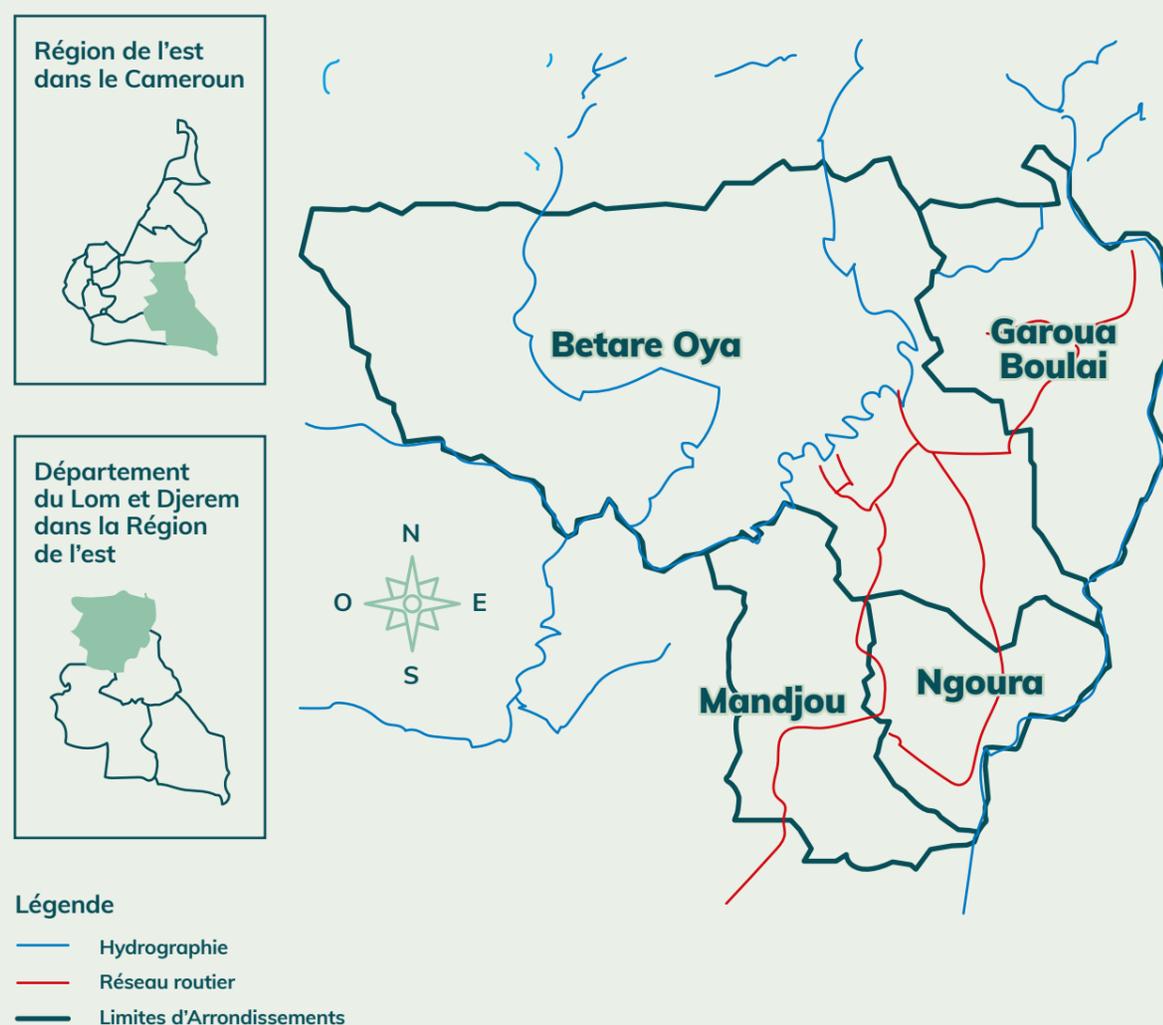


Figure 2 : Paysage représentant les arrondissements du Lom-et-Djerem abritant les réfugiés centrafricains.

Commune frontalière avec la RCA et point de convergence entre les parties septentrionale et méridionale du Cameroun, Garoua-Boulai concentre une importante activité commerciale nationale et transfrontalière. Cette commune du département du Lom et Djérem fait partie du plateau Sud Cameroun avec une altitude comprise entre 600-900 m et est bâtie sur des formations géologiques riches en quartz, kaolinite, goethite et gibbsite (Tchindjang et al., 2017). Selon les mêmes auteurs, l'ensemble du paysage repose sur un plateau précambrien appartenant à la série de Mbalmayo-Bengbis (Gartlan 1989). Les sols sont de type ferrallitique rouge, argileux, meubles et perméables, contenant un peu d'humus. Le réseau de drainage est dendritique et dense, et le terrain est un plateau hérissé de quelques collines résiduelles. Un réseau hydrographique dense draine le département.

Avant la crise en RCA, Garoua-Boulai accueillait déjà de nombreux Centrafricains venus s'approvisionner au Cameroun. Le nombre est allé très croissant depuis l'éclatement de la crise. Au-delà du camp des réfugiés de Gado-Badzéré établi depuis 2014, plusieurs localités du paysage considéré accueillent de nombreux réfugiés. Leur arrivée massive a amplifié la pression sur les services sociaux de base et a augmenté les besoins économiques locaux. La sérénité de cette commune est de temps en temps troublée par des incursions de rebelles centrafricains et par des phénomènes urbains, tels que le banditisme et la prostitution dont sont victimes de nombreuses jeunes filles vulnérables (BUCREP, 2017 ; UNHCR, 2018).

De manière générale, la vie dans le paysage de Garoua-Boulai est influencée par son environnement immédiat qui offre des opportunités économiques liées à l'élevage, l'agriculture et le commerce donnant lieu à une inter-migration locale accélérée. Les communes environnantes contribuent aux renforcements de sa capacité de décongestionnement. Ainsi, Bétaré-Oya, par exemple, est une commune dont le sous-sol est riche en mines. Il s'y développe une activité économique intense en lien avec l'exploitation artisanale de l'or, qui attire des personnes d'horizons divers, notamment les Nigériens, les Nigériens, les Asiatiques, etc. La commune accueille également, depuis les premières crises en RCA, des réfugiés centrafricains qui cohabitent de manière pacifique avec les populations des nombreuses localités dans lesquelles ils sont installés (UNHCR, 2020).

La commune de Mandjou, quant à elle, abrite environ plus de 10 466 réfugiés arrivés en plusieurs vagues depuis 2003. Ceux-ci, pour l'essentiel, cohabitent de manière pacifique avec les populations locales. Commune carrefour, Mandjou est une zone de transit de produits agropastoraux et forestiers en provenance de la partie septentrionale du Cameroun, ou d'autres localités de la région de l'Est, en direction de la partie méridionale du pays et des pays frontaliers (RCA, Congo). Dans cette commune, un habitant sur trois est un réfugié et on enregistre 40 % de la population en âge de travailler (18-59 ans) (ProGres UNHCR, 2018).

L'action humanitaire se décline en ce lieu par une organisation sectorisée de coordination, avec comme objectif de sauver les vies. Chaque organisation assume des missions spécifiques liées à des domaines d'intervention précis : la santé, l'approvisionnement en eau potable et l'hygiène, l'éducation, l'autonomisation financière ou encore la cohésion. Une telle organisation donne corps à une certaine idée d'un « gouvernement humanitaire » (Agier, 2008) qui se substitue à l'action publique locale et s'autonomise en même temps. Cette bureaucratisation apparaît d'ailleurs comme une constante globale des modes d'agir humanitaires (Agier, 2008 ; Fassin, 2010). Toutefois, dans un certain nombre de cas, malgré l'action humanitaire des fractures sociales demeurent du fait d'un difficile partage des retombées des interventions au profit des réfugiés, comme dans le camp de Gado-Badzéré¹ (cela, compte tenu des ressources limitées du HCR et de ses partenaires, leurs interventions s'étalant davantage sur le temps).

Les actions entreprises dans le site ont pour but la sauvegarde des systèmes écologiques et environnementaux, et la lutte contre la misère ambiante dans la localité. L'analyse de ces actions a été opérée sur la base des échanges entre principales parties prenantes dans le cadre des travaux en commission.

Ces échanges ont été tenus sur la base d'un ensemble de cinq (05) principes régissant l'approche de gestion intégrée de paysage.

¹ Le camp de Gado-Badzéré abrite un nombre important de réfugiés près de 50 238 au total (HCR Cameroun, juin 2022).

Systèmes socio-écologiques

Les systèmes socio-écologiques comprennent des actions et interactions entre les occupants d'un même écosystème. Il s'agit en clair des rapports entre l'homme et son environnement immédiat, à savoir la terre. La nature souvent durable du déplacement finit par créer de nouveaux modèles et relations sociales au sein des camps (Jansen 2011). Parallèlement, elle conduit à de nouvelles relations de pouvoir entre les principaux acteurs, notamment les organisations d'aide humanitaire, le gouvernement étatique, le gouvernement local et les populations locales (Napier-Moore 2005). Les nouveaux réseaux et liens sociaux entre les réfugiés et les communautés d'accueil forment de fait, des systèmes de transactions entre les individus et les groupes (Omata et Kaplan 2013). Ceux-ci incluent la participation économique des ménages, des organisations et des institutions des communautés d'accueil et de réfugiés; les conflits et la violence; et les activités de développement, y compris les principaux acteurs des communautés d'accueil et de réfugiés (Vemuru et al. 2016). En plus, ces nouveaux systèmes peuvent offrir des opportunités aux parties concernées. Ainsi, les interactions économiques entre les communautés d'accueil et les réfugiés contribuent aux économies locales (Omata et Kaplan 2013 ; Verwimp et Maystadt 2015 ; Banque mondiale 2016).

Dans le site de réfugiés de Garoua-Boulaï, le paysage s'étend sur une vaste échelle prenant en compte les localités de Mandjo, Ndokayo, Gado-Bazere, Sabongari et Garoua-Boulaï. La présence active du HCR, des acteurs et/ou des partenaires au développement tels que LWF, ASOPV, APCRE, CIFOR-ICRAF, HELP THE CHILDREN, Commune, MINADER, MINFOF, SEGEF, PAM, etc., a contribué à la réalisation d'un système socio-écologique dans la localité à travers la mise en place d'un certain nombre de projets et initiatives visant à maintenir l'équilibre écologique et socio-environnemental.

Parmi lesquels :

- Le développement des systèmes agro forestiers par la plantation d'arbres sur des terres agricoles ;
- La production de semences améliorées (PIF banane plantain ; multiplication des boutures de manioc) ;
- La restauration des pâturages à l'aide d'essences fourragères, *Brachiaria*, *Stylosanthes* ;
- Le zonage (délimitation des zones de pâturage et zones agricoles) ;
- La production de charbon écologique à l'aide des résidus agricoles et rebuts de bois ;
- La production des foyers améliorés ;
- La structuration des groupes pour une meilleure participation et une prise de décision éclairée ;
- La cartographie participative des paysages ;
- Les plaidoyers au niveau communautaire, national et international.
- La valorisation des produits forestiers non ligneux alimentaires et médicinaux (plantation, collecte, transformation, packaging et commercialisation).
- La promotion de l'agriculture climato-intelligente (faibles impacts environnementaux), renforçant des filières porteuses adaptées à la zone : anacarde (car c'est une zone de transition), papayers, agrumes, corossoliers, avocatiers, etc.

Cependant, on peut relever un certain nombre de disparités, allant de la faible responsabilisation des acteurs locaux, y compris les réfugiés, à la faible application des lois en rapport à la protection sociale et environnementale.

Multifonctionnalité et compromis

La multifonctionnalité et les concessions dans les interactions entre les réfugiés et les communautés d'accueil doivent être prises en compte dans la planification et la conception des camps de réfugiés (Jahre et al. 2018). Les mesures d'atténuation comprennent la planification des ressources naturelles et des solutions ciblées, comme l'agroforesterie, qui prend en compte les besoins du bétail, de l'agriculture et des ressources arborées (Grosrenaud et al. 2021). D'ailleurs, on observe la mise sur pied d'un système agro-sylvo-pastoral profitable à tous dans les différentes zones écologiques abritant le site de réfugié de Garoua-Boulaï. Les zones de pâturages sont délimitées (zonage) et les arbres en association avec les cultures procurent de la matière organique bénéfique pour les plantes.

Disciplines/secteurs multiples

Les paysages offrent une multitude de fonctions écologiques, sociales et économiques. Les concessions entre les différentes fonctions et acteurs d'un paysage s'additionnent aux complexités socio-écologiques. La nécessité d'approches « interdisciplinaires et transdisciplinaires » dans la planification et la gestion des divers secteurs est reconnue pour répondre aux besoins à long terme et à la durabilité dans les contextes de déplacement.

Le paysage de Garoua-Boulaï et des communes voisines est ainsi soumis aux interventions multiples d'acteurs aux disciplines et approches diverses issus de plusieurs secteurs d'activité et de domaines d'intérêts différents. Chacun intervient dans le domaine qui est le sien avec le rêve de participer au soulagement des peines des réfugiés et des populations hôtes. Ainsi, le paysage compte des chercheurs venant des universités et instituts de recherche nationaux et internationaux, des ONG nationales et internationales, des organisations internationales et des partenaires au développement. Les questions traitées vont de l'humanitaire au développement, en passant par l'environnement et les changements climatiques. Malheureusement, l'efficacité est réduite parce que le travail se fait largement de façon cloisonnée, sans intégration ni collaboration, alors que les interventions sont orientées vers les mêmes bénéficiaires. Les secteurs d'activité dans lesquels les réfugiés et les populations hôtes se font concurrence au quotidien couvrent divers secteurs :

- **L'agriculture**, qui prend en compte les cultures vivrières, les agrumes, et autres, avec généralement des techniques agroforestières mal maîtrisées ;
- **L'élevage conventionnel**, avec en ligne de compte la volaille, les lapins, les cochons d'inde, les bœufs, les chèvres, les porcs, etc. Au moins une des options énumérées ici se retrouve dans la plupart des ménages de la population hôte, ce qui est rare dans les rangs des réfugiés ;



- **L'élevage non-conventionnel**, dans la plupart des cas, demeure au stade primaire. Néanmoins, il ressort des visites de terrain que cette activité reste l'apanage des ménages ayant un niveau d'éducation supérieur au cycle primaire. Quelques progrès sont enregistrés chez ces ménages, qui affichent la volonté d'apprendre davantage. Il s'agit de la pisciculture (silures, carpes, tilapias etc.), l'héliciculture (escargots), l'apiculture (abeilles), l'élevage d'aulacodes, de chenilles ;
- **L'énergie et la sécurité alimentaire :**
 - Collecte du bois et production du charbon écologique à partir des déchets organiques et de *chromolaena odorata*, une herbe envahissante dans la région ;
 - Plantation d'essences rapides dédiées au bois-énergie dans des espaces agricoles et les établissements publics, abondant de fait, la question de l'atténuation au changement climatique. Les arbres fruitiers sont associés à cette activité par plusieurs ménages pour réduire l'incidence de l'insécurité alimentaire dans la zone ;
 - Efficacité énergétique à travers les foyers améliorés.
- **La valorisation des produits forestiers non ligneux.** Plusieurs ménages procèdent à la collecte, la transformation et la commercialisation des PFNL.

Sur un autre plan, l'encadrement des enfants occupe une place de choix dans les interventions du HCR et ses partenaires. Dans cet esprit, des écoles, des dispensaires, des points d'eaux sont construits et des formations continues sont assurées dans plusieurs domaines.

Participation

La participation et l'engagement des parties prenantes semblent cruciaux dans la plupart des cas avec l'implication de nombreux acteurs, notamment les réfugiés, les populations locales, les gouvernements locaux, les organisations infranationales et nationales, les organisations humanitaires et de développement, les donateurs, les instituts de recherche, les ONG, les universités et le secteur privé. L'efficacité de cette participation et de cet engagement contribue à la gestion, au suivi et nécessite un renforcement des capacités et une compréhension des perceptions des parties prenantes. (Jansen et De Bruijne 2020).

Une large participation des parties prenantes peut contribuer à prévenir ou à atténuer les contentieux liés aux terres et aux biens (UE et al. 2019). La participation permet également de comprendre les perceptions des réfugiés et des communautés d'accueil à l'égard de l'utilisation des ressources naturelles et des solutions de gestion (Duguma et al. 2019b). Il peut s'agir de foresterie, de programmes d'énergie alternative, de planification environnementale ou d'un programme d'utilisation du feu pour la remise en état (Bloesch 2001 ; Mulumba 2011 ; Jickling 2018 ; Maystadl et al. 2020). Les réfugiés et les communautés d'accueil peuvent être impliqués dans la planification d'actions conjointes pour la plantation et la gestion des arbres (Duguma et al. 2019a).

Au regard des travaux de terrain et des consultations dans le paysage de Garoua-Boulai, on observe une participation accrue des groupes d'acteurs concernés (réfugiés, communautés d'accueil, secteur privé, ministères sectoriels concernés, MINEPDED, MINFOF, MINADER, MINEPIA, de même pour les Collectivités Territoriales Décentralisées à travers MINAT et MINDDEVEL) dans la planification, la gestion et le suivi des initiatives au niveau du paysage. Les actions entreprises par ces groupes sont essentiellement axées sur :

- La consultation et l'implication des autorités locales coutumières des communautés hôtes;
- L'organisation et la formation des acteurs à tous les niveaux;
- La responsabilisation des acteurs pour l'autogestion.

Toutefois, on peut noter un déphasage dans le timing (retard dans l'acquisition des intrants), la non-prise en compte des spécificités locales et la faible représentativité des femmes.

Durabilité

La durabilité sociale :

La durabilité sociale dans les paysages accueillant des réfugiés est associée à l'accès aux services et aux opportunités de moyens de subsistance (Jansen 2011 ; Vemuru et al. 2016). La sécurité alimentaire des ménages parmi les réfugiés et les communautés d'accueil est une priorité pour répondre aux besoins et accéder aux services de base. Cela doit prendre en compte l'approvisionnement en nourriture, la diversité et les préférences alimentaires (Svedberg 2014 ; Roos 2016 ; Betts et al. 2018). Par ailleurs, il est nécessaire d'avoir accès à une énergie durable pour la cuisson, l'éclairage et le chauffage (HCR 2019) ainsi qu'aux services publics, tels que les soins de santé et l'éducation (Betts et al. 2018). De même, il est nécessaire de disposer de services d'eau socialement responsables (Allen et Muturi 2020) et d'un assainissement amélioré (Njoka et al. 2017). L'accès équitable à l'eau et à l'assainissement contribue à assurer une meilleure santé des populations réfugiées (Allen et Muturi 2020).

Dans le site de réfugiés de Garoua-Boulai et des communes environnantes, le critère de durabilité est mesurable au niveau du vivre ensemble. En effet, le vivre ensemble et la cohésion sociale s'améliorent de manière progressive entre les réfugiés et les différentes communautés. Les Gbaya et Mbororo, par exemple, grâce aux nombreuses actions initiées à la fois par les ONG, les autorités administratives et locales, vivent une véritable cohabitation.

Le rôle des autorités traditionnelles dans la mise en œuvre des comités de résolution de conflits de manière pacifique, fait de ce principe une réalité dans le site de Garoua-Boulai. Les réfugiés et les communautés d'accueil développent ainsi les moyens de subsistance de diverses manières, avec des différences inter- et intra-groupes (Omoding et al. 2020).

La durabilité environnementale

La durabilité environnementale signifie atténuer et réduire la dégradation observée des zones boisées et des autres types de végétation et d'habitats naturels (faune) des paysages accueillant des réfugiés. Cela signifie également protéger ou restaurer les multiples fonctions des paysages, notamment les arbres, les cultures et le bétail, ainsi que les bénéfices positifs associés sous la forme d'une biodiversité accrue, de la fertilité des sols et de la disponibilité de l'eau. Cela comprend les conséquences passées, actuelles et futures sur la végétation dans les zones touchées et la façon dont cela affecte la sécurité environnementale mais aussi les réfugiés (Mulumba 2011 ; Bernard et al. 2019 ; Duguma et al. 2019b ; Kyakize 2019). Ces pertes sont associées à la perte du stock de carbone et à des pertes économiques environnementales (Ahmed et al. 2018).

L'agroforesterie, en tant que partie intégrante des paysages productifs, contribue à la résilience et à la durabilité des paysages en stabilisant les pentes, en prévenant les inondations et en assurant l'approvisionnement énergétique, la sécurité alimentaire et la construction d'abris (Adam-Bradford 2016 ; Banque mondiale et FAO 2020 ; Grosrenaud 2021). La préservation de l'environnement et l'approvisionnement durable en bois résultent d'une planification forestière adéquate et de la promotion de la plantation d'arbres (Jickling 2019). Les efforts de reboisement associés à l'utilisation de technologies énergétiques alternatives peuvent également contribuer à réduire la dégradation environnementale (EU et al. 2019). L'adoption d'énergies renouvelables dans les milieux de réfugiés permet d'éviter la déforestation et la dégradation environnementale, de préserver la biodiversité, de réduire les émissions de CO2 et la pollution atmosphérique (Lahnand et Grafham 2015) et de réduire la pression sur les sources de biomasse (Thomas et al. 2021). Une technologie et une gestion appropriées pour le drainage des eaux de surface et la gestion des eaux usées peuvent atténuer les inondations et la contamination de l'eau potable. Le stockage adéquat de l'eau permet de prévenir les sécheresses, tandis que la réutilisation de l'eau pour l'irrigation contribue à la productivité de l'agriculture et à la sécurité alimentaire (Ajibade et al. 2016).

L'amélioration de l'identification et du suivi de l'utilisation des terres et des changements de la couverture terrestre pour une planification responsable des établissements peut contribuer à une meilleure gestion de l'utilisation des terres ; elle peut également aider à contrer les idées fausses sur les conséquences pour les communautés de réfugiés (Braun et al. 2019 ; Fredrich 2020). La télédétection permet également d'estimer les stocks de carbone et les pertes économiques environnementales liées à la migration forcée (Ahmed et al. 2018). Plusieurs approches contribuent à l'évaluation des changements de la couverture terrestre, notamment l'observation de la terre, la télédétection (Bernard et al. 2019) et les données radar (Braun et al. 2019). Ainsi, l'évaluation des dynamiques spatiales et temporelles permet d'éclairer la protection ou l'évitement des terres forestières et des zones écologiquement sensibles (Ahmed et al. 2018 ; Hassan et al. 2019), la gestion des pâturages (Rossi et al. 2018), la gestion forestière et la conservation environnementale (Jickling 2018 ; Quader et al. 2021) ainsi que la gestion de l'eau (Jaafar et al. 2020).

Malgré les résultats positifs et la disponibilité d'une large gamme de directives pour la sélection durable des sites et la gestion des camps, l'efficacité de ces mesures environnementales est compromise par les conflits fonciers, l'accès limité aux terres et la dégradation environnementale (Ahimbisibwe et Frank 2013). L'utilisation non durable des ressources continue de créer des conflits entre les réfugiés et les communautés d'accueil, contribuant à la complexité des paysages politico-écologiques (Martin 2005 ; Kumisa et Jones 2014).

Pour pallier cette situation, plusieurs actions ont été menées dans ce sens, en l'occurrence:

- La mise en place des cellules de reboisement;
- La promotion des techniques d'agroforesterie;
- La gestion des déchets/du recyclage.

Les résultats qui en découlent sont significatifs:

- Restitution du paysage à travers la définition des espaces verts et des espèces à protéger;
- Information et sensibilisation des populations locales;
- Focalisation sur l'efficacité énergétique (bois-énergie, charbon écologique, foyers améliorés);
- Ralentissement de l'expansion anarchique des espaces de culture qui favorisent l'avancée des déserts;
- Promotion d'une agriculture durable et plus rentable;
- Renforcement de la restauration du sol;
- Développement de l'agroforesterie;
- Contribution à la création de microclimats bénéfiques à l'activité apicole;
- Production d'engrais bio pour la fertilisation des sols;
- Épuration ou dépollution des sols.

Ces actions se justifient dans la localité par:

- La limitation des activités d'exploitation de l'environnement;
- L'occupation des populations par des petits projets;
- L'encouragement à l'agroécologie.

Conclusion sur les approches paysagères dans le site de Garoua-Boulaï et les communes voisines

Suite à l'analyse d'une série de rapports UNHCR (2015, 2021), des travaux de terrain et des consultations, il ressort que le paysage de Garoua-Boulaï et des communes voisines est en proie à la précarité. Le problème d'insécurité fragilise littéralement la strate sociale et environnementale avec une incidence directe sur le secteur économique. Les conséquences d'une population sans cesse croissante sont visibles sur le paysage. Pourtant la région est un véritable gisement de richesses tant naturelles qu'artificielles ; de véritables opportunités sont mises en place par les pouvoirs publics dans l'optique de rentabiliser l'économie de la zone. Les opérations d'aide internationale aux réfugiés centrafricains participent incontestablement à la création d'opportunités de survie et de services publics au sein de la localité. La présence des réfugiés a contribué à améliorer les infrastructures existantes du fait de l'intervention de multiples acteurs dans différents secteurs, notamment en ce qui concerne l'accès à l'eau potable, à l'éducation, aux soins de santé et à l'état civil.

Sur le plan institutionnel, l'État du Cameroun a décidé d'octroyer à ces déplacés le statut de réfugiés, permettant la mise en place rapide d'un vaste dispositif humanitaire porté par l'UNHCR et diverses organisations internationales ou non gouvernementales, qui se sont progressivement installées dans la zone. Toutefois, loin des formes d'aide internationale habituellement destinées aux réfugiés en situation de « crise migratoire », le dispositif d'aide qui se déploie à l'Est-Cameroun se caractérise par des formes hybrides de gestion et d'assistance aux populations, tant centrafricaines que camerounaises. C'est ainsi que les interventions humanitaires prennent en compte aussi bien les besoins des réfugiés que ceux des populations hôtes, embrassant les domaines agricoles, d'élevage, d'exploitation des ressources naturelles, des petits métiers, de gestion des déchets, etc. pour l'amélioration des conditions de vie. D'un autre côté, dans l'exercice de ses missions régaliennes, l'État du Cameroun s'attelle à assurer la sécurité des personnes et des biens dans la zone.

Ainsi, les communes sollicitées du fait de leur proximité, en tant que premier niveau d'administration publique, déploient tant bien que mal la politique de développement local au service de toutes les personnes qui vivent au sein de leur espace de compétence territoriale.

Sur le plan économique, on observe la mise en place d'une configuration particulière où des intérêts privés collectifs (ceux des organismes d'aide et des réfugiés), d'ordre économique et politique, débouchent sur la création de services profitables à tous, et où l'intérêt général se définit en dehors des autorités étatiques. L'arrivée des réfugiés centrafricains, à l'Est-Cameroun, a favorisé l'augmentation du volume des activités agricoles. Il s'agit essentiellement d'une agriculture itinérante de subsistance effectuée sur de petites superficies. La durée moyenne de jachère est de deux ans. Les distances entre les maisons et les champs varient de 1,5 à 15 km. Les principales cultures sont : le manioc, l'igname, l'arachide, le maïs, la patate douce, le macabo et la banane douce. La localité de Kambélé se distingue des autres par la pratique des cultures maraîchères. L'accès des réfugiés aux terres agricoles s'effectue par location ou par cession temporaire. Toutefois, ces différents modes d'acquisition doivent néanmoins être encadrés afin de garantir la pleine jouissance de ces terres par les acquéreurs, les réfugiés en l'occurrence. L'exploitation artisanale des mines se heurte aux pratiques agricoles car toutes les deux requièrent les terres et la main-d'œuvre. Sur ce plan, l'action humanitaire constitue bien un mode alternatif de coordination à même de produire de l'action publique en dehors de l'autorité étatique, ou en ne l'incluant qu'indirectement. Ces actions se veulent de plus en plus riches et variées, à mesure que les problèmes que pose le site deviennent divers et variés. Beaucoup de secteurs peuvent être convoqués. Hormis la sécurité, on peut noter une recrudescence de la promiscuité due à la qualité de logement, une précarité économique due à la mauvaise gestion des richesses du sol et enfin, une dégradation de l'environnement due à l'activité non contrôlée de l'action humaine.

En définitive, il y a lieu de reconnaître que de nombreux efforts ont été faits dans le paysage de Garoua-Boulai. Le HCR par exemple, en partenariat avec CARE International, a développé la boîte à outils FRAME pour faciliter les études, les pratiques de suivi et l'évaluation en ce qui concerne les questions, projets et programmes environnementaux (HCR, CARE 2019). Il s'agit d'un outil de renforcement des capacités qui a été utilisé sur le site de réfugiés de Garoua-Boulai pour le personnel et les partenaires du HCR (praticiens de l'humanitaire, réfugiés et services du gouvernement hôte). Certains secteurs sont de plus en plus sollicités, notamment le secteur agricole où l'on observe un dynamisme des acteurs au développement en termes de création de plantations, de formation à l'usage des intrants agricoles, de sensibilisation de la population sur la portée de l'activité agricole. On peut également remarquer des efforts sur le secteur de l'éducation en termes de construction d'écoles. Sur le plan environnemental, l'implication du CIFOR dans les activités de reboisement par les réfugiés et les communautés d'accueil est observée depuis deux ans, grâce au développement des pépinières et des plantations agroforestières à base d'essences à croissance rapide destinées au bois-énergie et de fruitiers comestibles. Par ailleurs, des ateliers de formation et de sensibilisation organisés dans le site ont permis d'attirer l'attention d'un grand nombre de personnes sur les conséquences néfastes de la déforestation.

En revanche, il ressort des échanges avec les partenaires que beaucoup restent à faire pour arriver à la transformation sociale et environnementale souhaitée, et cela pour plusieurs raisons. D'abord les interventions des partenaires sont loin d'être connectées les unes aux autres du fait d'une coordination très limitée. Ensuite, la dépendance des bénéficiaires est tellement marquée par la logique humanitaire fondée sur l'assistance, que les efforts d'autonomisation rencontrent une très faible implication des acteurs locaux. L'accès des réfugiés au foncier demeure un défi qui, au regard des politiques qui régissent l'asile politique, participe à annihiler les forces des réfugiés pourtant capables de contribuer au développement économique et social de la zone.



Photo: Axel Fassio

GLADS dans le site de réfugiés de Garoua-Boulai et communes voisines

L'initiative de développement GLADS dans le site de réfugiés de Garoua-Boulai et des communes de Ngoura, Betare-Oya et Mandjou, a permis de mobiliser, pendant des mois, un nombre assez impressionnant d'acteurs venus de divers horizons. Tous ces acteurs se sont penchés sur la problématique de l'approche de gestion intégrée de paysages dans ledit site, afin de trouver une solution commune pour la sauvegarde du système socio-écologique. Les interventions de certains acteurs des exécutifs communaux, les représentants de l'UNHCR, de l'administration et des partenaires au développement ont su retenir l'attention.

Pour les exécutifs communaux, le paysage de Garoua-Boulai et des communes voisines abritant de nombreux réfugiés, s'identifie à une chaîne harmonieuse de valeurs qui se caractérisent par le communautarisme, dans un environnement protéiforme. La pauvreté qui sévit dans cette localité est l'une des causes de la rupture entre l'homme et l'environnement. Le maire de la commune de Garoua-Boulai, par exemple, part du constat selon lequel « l'action de l'homme a considérablement contribué à la désertification ». À titre d'illustration, le bois de chauffe est principalement destiné à la consommation directe et la commercialisation. Son vœu le plus cher est donc de voir l'initiative GLADS prendre de l'envol afin d'apporter une plus-value dans la gestion de la biodiversité dans sa commune et les communes environnantes.

Le HCR, comme les autres partenaires actifs dans le paysage, pense que l'initiative de développer GLADS revêt un intérêt particulier dans la recherche des solutions durables, d'une stratégie d'intervention efficace et efficiente des différents acteurs dans cette localité. Il s'agit là d'une nouvelle approche qui interpelle tous les acteurs de la chaîne au développement ; une synergie d'action qui permettra à coup sûr de redynamiser les interventions des uns et des autres, en vue d'une autonomisation des populations concernées à court et à moyen terme.

Les autorités administratives de la région ont rappelé l'urgence de la mise en place d'une plate-forme pouvant fédérer les efforts conjoints des différentes parties. Tout en saluant les efforts fournis, elles déplorent néanmoins le fait que la majorité des initiatives mises sur pied n'ont pas prospéré. Elles sont persuadées qu'avec l'approche de gestion intégrée de paysages à l'Est Cameroun, il est possible que les choses s'améliorent progressivement.

L'administration centrale (MINFOF et MINEPDED) reste très préoccupée par la situation. Elle offre néanmoins une gamme de solutions et d'opportunités à tous les acteurs désireux de s'impliquer dans les questions environnementales dans la localité. Ces opportunités sont offertes à travers une initiative panafricaine (AFR100) qui vise à restaurer 100 millions d'ha des paysages et terres dégradés en Afrique de 2020 à 2030. Le Cameroun ayant souscrit à cette initiative pour une superficie de 12 062 768 hectares depuis 2017, s'est donné un certain nombre de défis, notamment celui de mobiliser les financements pour toutes les zones actuellement dégradées au Cameroun (zones des mangroves et de forêts denses), attirer les investissements privés dans la restauration, prendre en compte l'aspect du genre dans la restauration, mettre en place les mécanismes de coordination des initiatives de restauration au niveau local, national et régional, susciter l'implication et l'adhésion de la société civile dans le processus. Nombre des projets d'AFR100 sont en cours de démarrage et d'autres en maturation, parmi lesquels :

14 projets/programmes identifiés dont certains ont démarré et d'autres sont en maturation ;

- The Restoration Initiative (TRI) qui vise la restauration de 60 000 ha de forêts et de terres dégradées (GEF, UICN, INBAR) ;
- Le reboisement de 1 400 ha (UE et BM) en vue de restaurer la couverture végétale des réserves forestières dégradées des régions du Nord, Extrême Nord, et Ouest ;

- L'opération Sahel Vert et le projet d'Aménagement du Bassin Versant (ABV) de la Bénoué sur financement de l'État camerounais : 32 000 ha ;
- Le projet de restauration des Monts Bamboutos par le consortium GIZ-ProFE-GEF-RAIN FOREST : 25 000 ha ;
- Le projet AFR100 Fonds Commun sur financement de la KFW : 46 000 ha dans les régions du Nord et Extrême-Nord ;
- Le projet de restauration de la zone périphérique de la forêt communale de Yoko : 20 000 ha dans la région du Centre ;

Tous ces projets constituent de véritables opportunités qui méritent d'être soutenues par les partenaires locaux afin de renforcer la lutte contre la déforestation, la dégradation des forêts et même la désertification de plus en plus aggravée par les populations, dans le site de réfugiés. Le soutien des partenaires à travers des actions vertes multiples dans la localité, débouchera ainsi sur le développement durable.

Par ailleurs, en remontant l'histoire, il ressort que le Cameroun est engagé dans la lutte contre la déforestation depuis l'époque coloniale, ceci à travers la création des réserves forestières. Depuis l'indépendance du Cameroun en 1960, plusieurs organismes publics ont été créés avec la principale mission d'assurer le reboisement et la lutte contre le processus de dégradation des forêts. On peut citer le Fonds Forestier et Piscicole, le Fonds Forestier, l'Office National de Régénération des Forêts (ONAREF), l'Office National de Développement des Forêts (ONADEF), l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR), et plus récemment le Programme National de Reboisement (PNR) et le Programme National de Développement des Plantations Forestières (PNDPF). Tous ces programmes témoignent de la volonté du gouvernement de maîtriser le phénomène de dégradation de notre écosystème.

Pour CIFOR-ICRAF, il est important de circonscrire l'incidence de l'action de l'homme et d'appliquer des règles de gouvernance locale dans cet environnement protéiforme influencé indifféremment par les réfugiés, les déplacés internes et les populations hôtes. L'incidence de cette situation ne saurait être bien appréciée sans prendre en compte l'augmentation des besoins humanitaires induits, et la crise financière internationale persistante qui débouche sur la baisse des financements. Par conséquent, tous les secteurs d'activité, notamment l'environnement, l'élevage, l'agriculture et même le commerce sont négativement touchés.

Aussi, malgré les nombreuses initiatives fort utiles identifiées, destinées à améliorer les conditions de vie, d'innombrables difficultés persistent, notamment l'accès à l'énergie, la gestion des déchets plastiques, la représentativité des femmes dans les projets communautaires, l'encadrement technique, la disponibilité de matériel végétal de qualité, la création d'emplois et la génération des revenus, susceptibles de garantir l'autonomisation des réfugiés. Visiblement, l'installation des réfugiés dans les communautés leur offre de meilleures opportunités, mais il reste que les conditions de leur accès au foncier pour les activités agro-sylvo-pastorales restent floues. Par ailleurs, les interventions réalisées sur le terrain ne sont pas fondées sur des études d'impacts environnementales qui peuvent donner lieu à un plan de gestion sociale et environnementale susceptible d'assurer la résilience des écosystèmes forestiers, et de meilleures conditions de vie, aussi bien pour des réfugiés que pour les communautés hôtes.

Expériences dans le paysage en rapport avec les principes énoncés

Par l'accompagnement du CIFOR, les activités menées par APCRE durant la période 2020-2022 ont permis la production de plus de 100 000 plants dans les différentes pépinières communautaires (communautés locales et réfugiés) et environ 78 093 plants reboisés, parmi lesquels 24 195 acacias et 53 898 fruitiers, pour une superficie estimée à 310 ha. Sur l'efficacité énergétique et dans le cadre des interventions de APCRE au cours de la même période, une centaine de femmes ont suivi une formation de formatrices sur les techniques de production de foyers améliorés à base de matériaux locaux (terre argileuse, bouse de vache, etc.). Grâce à cette formation et l'encadrement d'APCRE, à ce jour, plus de 20 000 foyers améliorés ont été installés dans les ménages. Dans la même veine, près de 50 acteurs locaux disposent de compétences en analyse et gestion des conflits agropastoraux, grâce à la formation conduite par SEGEF en 2021. Les techniques de production des PIF de plantain ont également été transmises aux acteurs locaux par la même organisation.

D'autres défis ont été relevés en termes de cohésion sociale, notamment entre les différentes communautés, ceci grâce à l'action concertée des sectoriels, des autorités traditionnelles et des autorités religieuses. Toutes ces avancées observées dans la localité sont le résultat de nombreux efforts consentis en majorité par les partenaires au développement. Pour soutenir et promouvoir les interventions environnementales, par exemple, le Programme commun des Nations Unies pour l'environnement / Bureau de la coordination de l'assistance humanitaire pour l'environnement (<http://www.unocha.org/what-we-do/coordination-tools/environmental-urgences>), l'Unité Mixte Centre d'Urgence Environnementale (<http://www.ecentre.org>) et CIFOR-ICRAF sont à pied d'œuvre.

Contributions aux principes/directives appliquées dans le site des réfugiés de Garoua-Boulai et des communes voisines

Pour contribuer à la mise en œuvre des principes directeurs de l'approche de gestion intégrée de paysages dans le site de Garoua-Boulai, le CIFOR-ICRAF a adopté une stratégie visant à mettre autour d'une même table l'ensemble des acteurs de la chaîne d'interventions du site dans le but de trouver des solutions pérennes aux problèmes de dégradations de l'environnement.

Au nombre de ces solutions, nous comptons :

- Concernant le système socio-écologique :
 - La mise sur pied d'un cadre d'arbitrage de gestion des conflits agro-pastoraux ;
 - La mise sur pied d'un cadre de suivi permanent des activités ;
 - L'implication constante des sectoriels pour garantir non seulement la sécurité des populations mais aussi de leurs investissements face à l'insécurité galopante ;
 - La facilitation de l'accès à la terre pour les réfugiés ;
 - L'établissement de politiques anticipatives pour anticiper le problème de stagnation de marchandises ou de produits destinés à la commercialisation ;
 - La mise à la disposition de la population de matériel de protection (bottes, cache-nez, gants, casques de protection, etc.),
 - Le renforcement de la sensibilisation aux effets néfastes de la déforestation, ou de toute autre action de dégradation des écosystèmes ;
 - Le renforcement de l'éducation des jeunes filles ;

- La création de centres de formations professionnelles dans les domaines de la santé, l'élevage.
- Concernant le principe de multifonctionnalité/compromis, il importe de :
 - Créer une complémentarité entre les intervenants dans les paysages (ONG, OSC, partenaires locaux, sectoriels) ;
 - Redynamiser les plateformes de gestion des paysages ;
 - Renforcer l'engagement communautaire.
- Réaliser un d'un bon suivi de ces indicateurs de multifonctionnalité/compromis, il importe de :
 - Mettre sur pied une plateforme numérique pour permettre les échanges directs entre intervenants (groupe WhatsApp, etc.) ;
 - Organiser des visites conjointes régulières sur le terrain par toutes les parties ;
 - Évaluer les résultats de façon constante par les acteurs.

Aussi, dans le cadre une telle approche, on devra également et nécessairement prendre en compte le secteur de l'élevage, qui apparaît encore comme le parent pauvre de la chaîne. C'est alors qu'il importe d'encourager :

- L'élevage non-conventionnel (abeilles, escargots, champignons, aulacodes, chenilles, etc.)
- L'élevage classique (volaille, lapin, cochon d'Inde), et pourquoi pas la pisciculture.

La prise en compte d'autres aspects tels que :

- Le renforcement des filières bois-énergie ayant un lien avec l'enrichissement des sols (légumineuses à l'instar de l'inga), arbres mellifères (acacia par exemple dont les fleurs favorisent du bon miel) ;
- La transformation des déchets organiques du milieu pour la production d'énergie ;
- La disponibilisation de l'eau potable par des technologies innovantes adaptées (puits, forage avec système solaire associé), pour soutenir l'agriculture, le reboisement et la consommation directe.
- La mise en place des petites entreprises sur les différentes chaînes de valeur identifiées est l'une des opportunités qu'offre l'approche intégrée et participative pour le soutien de la formation sociale et environnementale souhaitée.

Au regard du principe de participation, nous avons :

- La prise en compte des us et coutumes ;
 - La prise en compte des exigences spécifiques des populations ciblées ;
 - La facilitation de la communication et de l'information en langue locale ;
 - Une plus grande implication de la communauté et des chefferies dans le cadre de la prise de décisions stratégiques de projet ;
 - L'autonomisation des communautés d'accueil et des parties prenantes ;
 - Le respect des traditions, des cultures et croyances.

- Le principe de durabilité quant à lui exige :
 - La création d'une plateforme de concertation entre les différents acteurs qui interviennent dans la zone ;
 - La mobilisation des ressources nécessaires pour le bon fonctionnement de ladite plateforme ;
 - L'implication des populations locales à participer à la mise en œuvre de ce principe de durabilité ;
 - De demander à l'exécutif communal de prendre une délibération pour dégager un pourcentage de son budget pour l'autonomisation du fonctionnement de cette plateforme ;
 - Le renforcement des approches collectives et non pas individuelles ;
 - L'encouragement des acteurs à montrer l'exemple dans leurs locaux respectifs.

Conclusion et recommandations

Le paysage du site de réfugiés de Garoua-Boulaï et des communes voisines a permis de comprendre les défis sociaux et environnementaux d'une localité en proie à l'insécurité et à la pauvreté galopante. Un paysage aussi divers que complexe, dont le devenir dépend du niveau d'implication des systèmes socio-écologiques, de leurs caractères interdisciplinaires et multifonctionnels, du degré de participation et surtout de la prise en compte du critère de durabilité des interventions. La revue de la littérature a permis de comprendre que de nombreux projets sont réalisés dans ce paysage, par divers partenaires au développement et de l'État pour apporter des solutions à la dégradation de l'environnement. Cependant, l'impact demeure limité au regard des attentes sans cesse croissantes et de l'absence des approches de gestion intégrées des paysages. Les ateliers organisés à Garoua-Boulaï et Bertoua ont connu une participation plurielle et un grand engouement. Les participants venus des communautés locales, des organisations de réfugiés, des administrations publiques et des collectivités territoriales décentralisées, de la société civile, des partenaires au développement et du système des Nations Unies à travers le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), ont écouté et se sont exprimés sur leurs interventions. Il a été souligné la nécessité de coordonner les interventions pour l'application d'une approche de gestion intégrée des paysages qui profite à tous dans les sites qui abritent à la fois les populations en déplacement et les communautés hôtes.

Au sortir de ces travaux de terrain et consultations, des recommandations ont été formulées par les parties, parmi lesquelles :

- Mener des actions pour assurer une gestion durable du paysage de Garoua-Boulaï et des communes voisines, à travers l'amélioration de la disponibilité de la biomasse par les plantations agroforestières ;
- Créer des Centres de Ressources Rurales pour l'acquisition de techniques sylvo-agropastorales par la base, rendant disponible un matériel végétal de qualité ;
- Améliorer la gouvernance environnementale via une synergie d'actions des différentes parties prenantes ;
- Actualiser les textes législatifs et réglementaires pour faciliter l'accès des réfugiés à la terre ;
- Élaborer, de manière participative, une stratégie régionale de gestion des migrations ;
- Mettre en place des mécanismes institutionnels de coordination des activités statistiques sur les migrations ;
- Élaborer des modèles de restauration de paysages gagnant-gagnant, y compris pour le secteur privé, en utilisant l'approche de paysage multifonctionnelle combinant l'agriculture, l'agroforesterie, l'élevage, la production de Fourrage ;
- Planifier et développer des chaînes de valeurs durables pour des emplois verts et des revenus pérennes ;
- Mettre en place des groupes de suivi, avec l'implication des acteurs à la base.



Photo: Axel Fassio

Annexes

Annexe 1. Liste des parties prenantes/participants

Noms et Prénoms	Organisation /Fonction
Eloe Raïssa Epse Ekwoqe	Représentant Sous-Préfet Mandjou
Belinga Salomon	Point Focal AFR 100 MINFOF
Dr Awono Abdon	CIFOR-ICRAF
Payang David	Point Focal AFR 100 MINEPDED
Kani Lyliane	CIFOR-ICRAF
Ibrahim Adamu	WFP
Bah Patrick Fadel	Secrétaire, Association des Acteurs Locaux pour la Restauration du Lom et Djerem (AALORELD)
Abdouraman Alhadji	Membre AALORELD
Zanga Thérèse	Trésorière AALORELD
Nyako Nnom Paul	Chef traditionnel Garoua Boulai
Azia Sodea Martin	Chef village Gado-Badzéré
Adamou Achille	Commune Garoua-Boulai
Oumarou Noura	Représentante des femmes Mbororo de Sabongari
Kagora Odile	Vice-présidente AALORELD
Doui René	Représentant du Chef de Ndokayo
Moude Maxime	AIRD (Gestionnaire du Camp de Gado-Badzéré)
Mohamadou Yougouda	Représentant des jeunes GAROUA-Boulai/ Chargé de communication AALORELD
Sanda Tchindje Eric	Représentant du Révérent WADIRI de l' Eglise Evangélique Luthérienne du Cameroun
Hassoumi Yaya	Commissaire aux comptes 2 AALORELD
Mamoudou Goyou	Représentant des Mbororo Gado-Badzéré
Ousman Fatou	Représentante des femmes réfugiées Gado-Badzéré
Saliman Oumarou	Secrétaire Général Adjoint AALORELD
Metseni Georgette	DAEPIA Mandjou
Dika Martin	Chef de poste MINEPDED (Garoua-Boulai)
Baba Alim François	Commune de Bétaré-Oya
Ebong Juliana Agar	Membre AALORELD Tongo-Gandima

Noms et Prénoms	Organisation /Fonction
Tanko Aïcha	Représentante des femmes réfugiées de Sabongari/ Membre AALORELD
Nganke Ndouimo Roland	Représentant Chef de village Tongo Ngandima
Ndassim Olivier	Commune de Ngoura
Abbé Nicolas-Pascal Owona Ossoe	Représentant du Curé de la Paroisse notre Dame de l'Espérance de Garoua-Boulai
Lontchi Tiotsop Wilfried	APCRE
Biba Hamadou	FAO
Koudema Midaanga	JRS
Wouogue Feuto Roland	APCRE
Alougoum Koba Josué	Organisation Internationale du Travail (OIT)
Nkana Boniface	Cadre Communal de Développement (CCD) Commune de Mandjou
Mbili Joël Yanick	Chef projet SEGEF
Chyngwa Nganso Arnaud Ulrich	CIFOR-ICRAF
Koguem Jean Bertin	Directeur APCRE
Djoulde Jean François	Représentant du Maire de Mndajou
Ndomo Essimi Didier	Délégué d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural (DAADER) Mandjou
Mohamed Oumarou	Chef communauté musulmane de Mandjou
Belibi Martin Claude	MINESEC
Etounou Sévérine	IRAD
Tengue Melougo Jean Robert	Président AALORELD
Beloune Guy	Coordonnateur SEGEF
Dr Ndzodo Andre	Consultant CIFOR-ICRAF
Meyeme Barthelemy	Canal 2 Bertoua
Motassi Nyana Lionel	Sous-Préfet Adj. Garoua-Boulai
Souyouidi Aboubakar	Délégué d'Arrondissement de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales (Garoua-Boulai)

Noms et Prénoms	Organisation /Fonction
Ngbondo Martin	Délégué d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural (Garoua-Boulai)
Fouda Minsongui Alphonse	Chef de poste de contrôle forestier et de chasse (Garoua-Boulai)
Abdou Maazou	UNHCR
Ngono Clémence	UNHCR
Abbé Kisito Gwo Wung	Curé (Garoua-Boulai)
Bakari Mahamat	Chef de village (Sabongari)
Kogara Odile	Membre des comités locaux de gestion des paysages (Sabongari)
Exode Ndjoumssi	ASOPEV : Responsable en charge du volet Livelihoods (Garoua-Boulai)
Ateba Eyebe Rodrigue	CDR : Conseil Danois pour les réfugiés (Gado-Badzéré)
Manda Léon	Paroisse St Lazare de Béthanie (Garoua-Boulai)
Radio Aurore	Bertoua
Radio Ndangoh FM	Garoua-Boulai

Annexes 2 : outils et instruments utilisés

2.1. Tableau des outils relevant du site de Garoua-Boulai et des communes voisines

Références	Outils
PAM, FAO, UNHCR, 2010.	Évaluation rapide de la sécurité alimentaire des populations réfugiées et hôtes de l'Adamaoua et de l'est du Cameroun.
UNHCR, 2018.	Plan de soutien aux communes abritant les réfugiés centrafricains au Cameroun : Commune de Garoua-Boulai.
UNHCR, 2018.	Plan de Soutien aux communes abritant les réfugiés centrafricains au Cameroun : Commune de Bétaré-Oya.
Première Urgence Internationale (PUI), 2020.	Étude sur l'accès des réfugiés à la terre dans les arrondissements de l'est (Garoua boulai et Bétaré-Oya) et dans l'Adamaoua (Meiganga, Ngaoui et Djohong).
HCR, 2020.	Les défis de l'éducation des réfugiés.
UNHCR, 2021.	Profil du site de Gado.
UNHCR, 2021.	CAMEROUN : 3W - Présence des Partenaires Opérationnels.
UNHCR, 2021.	Résumé des nouveaux arrivés de la façade Est-Cameroun.
Calvin MINFEGUE, 2019.	S'engager quand on est réfugié centrafricain à Garoua-Boulai (Cameroun) : Analyse des formes de mobilisation et des luttes dans un champ associatif-humanitaire local.
Claire Lefort, 2020.	Aide internationale, production de services publics et souveraineté étatique : l'exemple des réfugiés centrafricains dans l'Est-Cameroun.
Pierre Boris N'NDE, 2018.	Environnement sécuritaire et offre humanitaire : l'évolution des représentations des réfugiés du site de Gado-Badzéré au Cameroun.

2.2. Étapes des consultations des acteurs à la base par l'équipe CIFOR-ICRAF dans le paysage de Garoua-Boulai et des communes voisines

Localité	Organisation/ institution rencontrées	Actions	Date
Première visite			
Garoua-Boulai	Représentant des jeunes réfugiés	Petit commerce, collecte du bois de chauffe, élevage et un peu d'agriculture	15 juillet 2022
	Chefferie de Gado-Badzéré	Agroforesterie, élevage et agriculture	
	Chefferie de Sabongari	Plantation agroforestière	16 juillet 2022
	Représentant des Mbororo	Petit commerce, collecte du bois de chauffe et élevage	
Deuxième visite			
Bertoua	GIC des charbonniers	Récupération des rebuts des scieries et transformation en charbon écologique	5 août 2022
	Femme pour la pisciculture	Production de poissons de table et d'alevins	
	Forgerons	Récupération des déchets solides (métal et aluminium) pour leur transformation en foyer amélioré, brouette, pioche, etc.	
	Potier	Production et commercialisation des foyers améliorés	
Mandjou	Dansoé	Espace agro forestier et pisciculture	6 août 2022
	Jeune Entrepreneur	Espace agro forestier et pisciculture	
	GIC MACLOD	Production intensive de bananiers par la méthode PIF	
	Nandoungue	Pratiques de l'agroforesterie	7 août 2022
	Indiba	Pratiques de l'agroforesterie	
Garoua-Boulai	Association des femmes dynamiques de Gado-Badzéré composée des réfugiés	Production des foyers améliorés à base d'argile/ production de charbon écologique à base du Chromolaena Odorata	8 août 2022
	Association des femmes dynamiques de Sabongari réfugiées/populations hôtes	Production des foyers améliorés à base d'argile	

2.2. Étapes des consultations des acteurs à la base par l'équipe CIFOR-ICRAF dans le paysage de Garoua-Boulaï et des communes voisines

Nom interviewé :

Date :

Organisation :

Domaine	Ce qui marche bien à partir de vos interventions	Ce qui ne marche pas bien à partir de vos interventions	Suggestions pour un changement positif
Première visite			
Social			
Économique			
Environnemental			



Photo: Axel Fassio

Références

BCalvin Minfegue, 2019. S'engager quand on est réfugié centrafricain à Garoua-Boulaï (Cameroun) Analyse des formes de mobilisation et des luttes dans un champ associatif-humanitaire local, La revue Carnets de géographes.

Claire Lefort, 2020. Aide internationale, production de services publics et souveraineté étatique : l'exemple des réfugiés centrafricains dans l'Est-Cameroun, Politique africaine n° 158.

PAM, FAO, UNHCR, 2010. Evaluation rapide de la sécurité alimentaire des populations réfugiées et hôtes de l'Adamaoua et de l'est du Cameroun, Rapport publié en septembre 2010.

Pierre Boris N'NDE, 2018. Environnement sécuritaire et offre humanitaire : l'évolution des représentations des réfugiés du site de Gado Badzeré au Cameroun, Fondation Croix Rouge française, Les Papiers de la Fondation, n°17.

PUI, 2020. Etude sur l'accès des réfugiés à la terre dans les arrondissements de l'est (Garoua-Boulaï et Bétaré-Oya) et dans l'Adamaoua (Meiganga, dir, Ngaoui et Djohong), Projet de renforcement des capacités de résilience et amélioration de la sécurité alimentaire dans l'Adamaoua et l'Est au Cameroun, Phase II (PRO-ACT II), Rapport final.

Samantha Brangeon Emmanuel Bolivard, 2017. L'impact environnemental du camp de réfugiés de Minawao, rapport.

Schure J, Gambo J, Sola P, Awono A, Buyinza J., Ndzodo, A. 2022. Framework landscape approach in displacement settings review and concept. CIFOR-ICRAF: Bogor, Indonesia; Nairobi.

Tchindjang M., Mbevo Fendoung P., Unusa H., Voundi E., Njombissie Petcheu I.C. and Saha F., 2017. Mines contre forêts et conservation au Cameroun : enjeux de l'évaluation environnementale du secteur minier pour le développement durable au Cameroun. Papier de conférence, 20ème Colloque international en Evaluation Environnementale.

UNHCR, 2018. Plan de Soutien aux communes abritant les réfugiés centrafricains au Cameroun commune de Bétaré-Oya.



CIFOR.ORG/GML

CIFOR-ICRAF.ORG/GLADS